

ANNEXE 1

TABEAU RELATIF À L'ARTICULATION DES COMPÉTENCES DES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CT (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Organisations et fonctionnement des services	Instances pilotées en administration centrale					Instances pilotées en local	
	CTM	CTAC	CT spécial DRAC	CT spéciaux SCN	CT commun ENSA	CT de chaque DRAC	CT de chaque EPA
	- Modification des textes organisationnels du MCC (Ex : décret modifiant le décret relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du MCC) - Modification des cycles horaires ou la mise en place d'astreintes (modifications des arrêtés ministériels de 2002) - Projets relatifs à la création d'une nouvelle structure (EPA ou SCN), élargissant ainsi le périmètre ministériel - Textes initiaux relatifs à la création des CT/CHSCT (lors du renouvellement général)	- Projets de textes modifiant l'organisation des services (Ex : arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation du secrétariat général ou arrêté du 17 novembre 2009 relatif aux missions et à l'organisation de la direction générale des patrimoines, etc.) - Projet de réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents d'AC ou d'un SCN non couvert par l'un des CT entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) - Modification des règles applicables au temps de travail de l'un ou plusieurs SCN - Examen des règlements intérieurs des structures (et avenants à ces derniers) - Projet de textes impactant le statut des SCN couvert par le CT spécial	Présentation de la DNO Suivi de la mise en œuvre de la réforme territoriale	- Projets de réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents relevant de l'un des SCN couvert par le CT spécial ou déménagement entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) - Modification des règles applicables au temps de travail de l'un ou plusieurs SCN - Examen des règlements intérieurs des structures (et avenants à ces derniers) - Projet de textes impactant le statut des SCN couvert par le CT spécial	Présentation de projets impactant les ENSA (Ex : rapport FELTESSE)	- Projet de réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents relevant de l'un des SCN couvert par le CT spécial ou déménagement entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) - Accord local – Temps de travail (application des arrêtés ministériels de 2002 et/ou des textes spécifiques de l'EP) - Mise en place de CHORUS DT	- Projets de textes modifiant l'organisation de l'EP (Ex : « statutaire » de l'EP) - Réorganisation d'un service impliquant une modification de l'organisation du travail (Ex : évolution de l'organigramme et/ou modification des missions exercées par un nombre non marginal d'agents) - Déménagement concernant un nombre significatif d'agents couvert par le CT spécial ou déménagement entraînant la relocalisation des services dans une autre structure (si issu d'un changement organisationnel : pour avis) - Projets d'aménagement importants (pour avis ou pour info, en fonction de la fermeture – ou non – des services et d'éventuelles modifications des horaires de travail durant une durée significative) - Accord local – Temps de travail (application des arrêtés ministériels de 2002 et/ou des textes spécifiques de l'EP)

ANNEXE 1

TABEAU RELATIF À L'ARTICULATION DES COMPÉTENCES DES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CT (LISTE NON EXHAUSTIVE)

	Instances pilotées en administration centrale					Instances pilotées en local	
	CTM	CTAC	CT spécial DRAC	CT spéciaux SCN	CT commun ENSA	CT de chaque DRAC	CT de chaque EPA
GPEEC et recrutement	-Orientations stratégiques en matière de ressources humaines - Doctrine ministérielle relative aux règles d'emploi et de rémunération des contractuels (mise en œuvre de la loi Sauvadet ou signature du protocole d'accord relatif aux contractuels du MCC par ex) - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif « Emplois d'avenir » et apprentissage	- Situation des effectifs en AC et dans les SCN - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif de l'apprentissage	- Cartographie de l'emploi dans les DRAC - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif de l'apprentissage (si accueil d'apprentis)	- Situation des effectifs dans les SCN Musées et dans les SCN Archives - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif de l'apprentissage (si accueil d'apprentis)	- Situation des effectifs dans les ENSA - Doctrine relative au recrutement des enseignants des ENSA - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif de l'apprentissage (si accueil d'apprentis)	- Situation des effectifs par DRAC - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif de l'apprentissage (si accueil d'apprentis)	- Stratégie RH par EP - Nombre et modalités de recrutement des emplois d'avenir (conventions et avenants aux conventions initiales) - Mise en œuvre et suivi annuel du dispositif de l'apprentissage (si accueil d'apprentis)
Règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire	- Textes modifiant un statut ou portant statut de l'un des corps ou statut d'emploi du ministère : entrée dans le NES / fusions de corps - Textes portant valorisation ou repyramidage de l'une des filières du MCC				- Contrats doctorants		- Modification d'un statut spécial (INRAP - CMN)
Grandes orientations en matière de politique indémnitaire	- NB : ces documents sont présentés, au préalable, au groupe de travail préparatoire au CTM -Modalités de mise en œuvre d'une nouvelle prime (critères de répartition, conditions d'attribution, et critères de modulation : mise en œuvre du RIFSEEP par exemple.)						
Formation et développement des compétences et qualifications prof	- Bilan formation de l'année passée (pour information) - Note pluriannuelle d'orientation de la formation professionnelle continue (pour information) - NB : ces documents sont présentés, au préalable, à la commission formation.	- Plan de formation de l'année à venir (pour avis) - Bilan formation de l'année passée (pour information)	Focus formation pour le CT spécial DRAC à titre d'information	Focus formation pour les CT spéciaux à titre d'information	Focus formation pour le CT commun des ENSA à titre d'information	- Plan de formation de l'année à venir (pour avis) - Bilan formation de l'année passée (pour information)	- Plan de formation de l'année à venir (pour avis) - Bilan formation de l'année passée (pour information)
Evolutions technologiques et méthodes de travail et à leur incidence sur les personnels	Exemple : - CHORUS DT - RenoIRH - ONP	Exemple : - CHORUS DT - ONP	- Exemple : - Bilan sur la mise en place de CHORUS - Logiciel Archéo ARPEGE		Exemple : - Point d'information sur TAIGA	Exemple : - CHORUS DT - ONP	Exemple : - CHORUS DT - ONP
Insertion professionnelle	Doctrines ministérielles relatives à la mise en place de voies d'accès	Bilan des recrutements (cf : bilan social)				Bilan des recrutements (cf : bilan social)	Bilan des recrutements (cf : bilan social)

ANNEXE 1

TABLEAU RELATIF À L'ARTICULATION DES COMPÉTENCES DES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CT (LISTE NON EXHAUSTIVE)

	Instances pilotées en administration centrale					Instances pilotées en local	
	CTM	CTAC	CT spécial DRAC	CT spéciaux SCN	CT commun ENSA	CT de chaque DRAC	CT de chaque EPA
	spécifiques à l'emploi public (PACTE, emplois d'avenir, etc) et suivi de leur mise en œuvre (cf : bilan social).						
Egalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations	Rapport sur l'égalité professionnelle et sur le recrutement de travailleurs handicapés, dans le cadre du bilan social (à prévoir, dans le cadre de sa refonte). Plan d'action éventuel en faveur de l'égalité professionnelle	Rapport à produire (cf : bilan social) Plan d'action éventuel				Rapport à produire (cf : bilan social)	Rapport à produire (cf : bilan social)
Incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire	X	X				X	X
Textes et documents à discuter	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social NB : le bilan social est discuté en préalable en GT préparatoire - Observatoire de l'emploi contractuel - Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information) - Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et programme annuel de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (pour information) - Rapport sur l'emploi des travailleurs handicapés - Transmission du rapport annuel sur l'exercice des fonctions à temps partiel, et notamment sur les recrutements auxquels il a été procédé en application du second alinéa de l'article 37 de la loi du 11 janvier 1984	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information) - Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et programme annuel de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (pour information) - Rapport sur l'emploi des travailleurs handicapés	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et programme annuel de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (pour information) - Rapport sur l'emploi des travailleurs handicapés	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et programme annuel de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (pour information) - Rapport sur l'emploi des travailleurs handicapés	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information) - Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et programme annuel de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (pour information) - Rapport sur l'emploi des travailleurs handicapés	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information) - Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et programme annuel de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (pour information) - Rapport sur l'emploi des travailleurs handicapés	- RI de l'instance - Approbation des PV - Bilan social - Agenda social annuel - Présentation des accords validés ou des PV de désaccord (pour information) - Rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail et programme annuel de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail (pour information) - Rapport sur l'emploi des travailleurs handicapés - Transmission du rapport annuel sur l'exercice des fonctions à temps partiel, et notamment sur les recrutements auxquels il a été procédé en application du second alinéa de l'article 37 de la loi du 11 janvier 1984

